

connaissant entre toutes, c'est d'avoir eu à mes côtés, à mon titre de chef du Gouvernement, pendant de si nombreuses années, cet homme d'un caractère si noble et si intègre, d'une attitude si modérée et si tolérante, d'une expérience si vaste et d'un jugement si sûr: Ernest Lapointe.

Les événements sont encore trop récents et les troubles de l'heure présente sont trop graves pour que nous puissions apprécier comme il convient les éminents services qu'il a rendus à ses compatriotes. L'importance de ces services deviendra de mieux en mieux connue dans les années à venir, alors que toute notre population sera capable de se rendre compte des influences et des forces qui ont maintenu l'unité dans notre pays. Puisse le Canada n'oublier jamais les nombreux appels éloquentes que Lapointe a lancés dans toutes les parties du pays au commencement de la présente guerre. Puisse-t-il ne jamais oublier non plus la courageuse croisade qu'il fit, durant la campagne électorale qui survint peu de temps après dans sa province natale, pour prôner la coopération complète du Canada avec la Grande-Bretagne dans la résistance à l'agression. Rien ne lui tenait tant à cœur que le maintien de l'unité nationale et l'apaisement des conflits de race, de croyance et de classe. Au cours de toute sa carrière politique, il mit toute son ardeur à s'efforcer d'assurer la réalisation de cette unité. C'était là pour lui l'étoile qui devait guider nos destinées nationales.

Au cours des dernières conversations que j'ai eues avec lui, il m'a déclaré à maintes reprises que le plus grand regret que lui causait sa maladie était qu'elle l'empêcherait de se rendre ici pour accepter sa part de fardeau dans la crise difficile que traverse le pays. Ce regret doit être aussi celui de tous les Canadiens, de toutes les populations du commonwealth des nations britanniques et de tous les peuples qui sont aujourd'hui unis dans un effort commun pour la sauvegarde de la liberté.

Il nous a quittés à l'époque la plus critique de l'histoire de notre pays, voire de l'histoire du monde. De même que l'idéal de sir Wilfrid Laurier continue d'inspirer et de guider ceux qui partagent ses vues et ses espoirs, puisse l'idéal d'Ernest Lapointe, qui fut le plus fidèle des disciples de sir Wilfrid, continuer de guider et d'inspirer tous les Canadiens.

Jusqu'au dernier moment, il s'est surtout préoccupé du Canada et du peuple canadien. Voici ce qu'il a déclaré au révérend père Gaudrault, qui est demeuré à son chevet pendant ses dernières heures:

[Le très hon. Mackenzie King.]

Dites à mes jeunes compatriotes de travailler, de se tenir prêts à servir leur pays, d'accepter les responsabilités qui leur seront dévolues et de les porter avec honneur pour le bien de leurs compatriotes et du Canada. Dites-leur que j'ai foi en eux et que c'est pour eux et pour mon pays que je rends mon âme à Dieu.

La sympathie des honorables membres de la Chambre des communes, et de fait, celle de tout le peuple canadien, est acquise à Madame Lapointe, à sa fille, Madame Roger Ouimet et à son fils, notre collègue, le lieutenant Hugues Lapointe, dans leur deuil cruel. En sus d'avoir rendu de grands services à son pays, feu le ministre de la Justice a le mérite d'avoir laissé un nom qui sera à jamais respecté dans notre pays, et qui évoquera toujours l'idée d'une tradition familiale de service envers le pays.

Je manquerais à mon devoir envers mon ami disparu si je négligeais de rappeler aux honorables députés que pendant tout le temps qu'il a passé à la Chambre des communes, son épouse n'a cessé de partager les obligations, les soucis, les privations, aussi bien que les joies et les autres compensations que goûtent ceux dont l'existence est consacrée au service de leur pays. Ce qui fait bien ressortir le noble idéal qui a marqué la vie de feu le ministre de la Justice et qui caractérise celle de Madame Lapointe, c'est que le dévouement à la chose publique ainsi manifesté par leurs parents soit si dignement perpétué par ceux qui pleurent aujourd'hui la mort de leur père et qui maintiennent si magnifiquement, pour l'édification de leur propre génération et de celles qui suivront, les belles traditions de leur foyer paternel.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, nous avons tous écouté fort respectueusement, et avec émotion, l'éloquent hommage que mon très honorable ami (M. Mackenzie King) a rendu à la mémoire de son ami et de notre collègue. Permettez-moi d'ajouter à mon humble façon quelques mots d'éloge envers un homme que j'ai toujours respecté, mais auquel je n'ai pas été aussi intimement associé.

Au point de vue des efforts et des succès qui l'ont marquée, la brillante carrière du très honorable Ernest Lapointe est unique à maints égards dans l'histoire politique et parlementaire du Canada.

Né à la campagne il y a quelque soixante-cinq ans, dans le comté rural de Kamouraska, dans la province de Québec, sans autres avantages de naissance que ceux que possédaient nombre d'autres jeunes campagnards, il parvint successivement, à devenir, grâce à son application et à ses dons naturels, avocat éminent à la Rivière-du-Loup, conseil du Roi à